ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

RAPPORT FINANCIER

30 AVRIL 2023

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

RAPPORT FINANCIER
30 AVRIL 2023

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1 - 2

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 10
Renseignements complémentaires	11

mazars

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.** (ANCIENNEMENT : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.), qui comprennent le bilan au 30 avril 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

mazars

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.** (ANCIENNEMENT : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.) au 30 avril 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars, S.E.N.C.R.L.[1]

Montréal, le 16 août 2023

[1] Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A112467

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations étudiantes	167 161 $	168 254 $
Comité – Polyexplore	36 020	10 782
Affaires culturelles	31 764	14 387
Agendas	8 000	11 450
Comité – Poly-fi	7 650	24 550
Semaine des cycles supérieurs	4 040	1 872
Distributrices – café	1 236	208
Intérêts	1 553	579
Distributrices – autres produits	728	385
Divers	230	452
Commandites – événements	100	8 000
	258 482	240 919
CHARGES		
Services aux étudiants (annexe A)	196 850	147 858
Frais de fonctionnement (annexe B)	81 928	73 355
Frais d'administration (annexe C)	11 239	12 069
	290 017	233 282
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(31 535) $	7 637 $

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

BILAN
30 AVRIL 2023

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	180 066 $	242 295 $
Sommes à recevoir	7 345	23 839
Frais payés d'avance	2 593	4 308
	190 004	270 442
PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AU MARCHÉ, À ÉCHÉANCES DIVERSES JUSQU'EN 2027	158 475	158 036
	348 479 $	428 478 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 3)	35 725 $	84 189 $
ACTIF NET		
RÉSERVE GÉNÉRALE (note 4)	60 295	60 295
NON AFFECTÉ	252 459	283 994
	312 754	344 289
	348 479 $	428 478 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Albéric LEVERT administrateur

Clara Kawalczyk administrateur

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

	Réserve générale	Non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	60 295 $	283 994 $	344 289 $	336 652 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(31 535)	(31 535)	7 637
SOLDE À LA FIN	60 295 $	252 459 $	312 754 $	344 289 $

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(31 535) $	7 637 $
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(30 255)	30 539
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(61 790)	38 176
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(439)	(90 451)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(62 229)	(52 275)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	242 295	294 570
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	180 066 $	242 295 $

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 AVRIL 2023

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est un organisme sans but lucratif et est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est d'offrir des services aux étudiants et étudiantes des cycles supérieurs de l'École polytechnique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des bourses d'implication à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des apports

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata des sessions dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus aux étudiants.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	35 725 $	78 789 $
Bourses d'implication à payer à des administrateurs membres de l'exécutif	-	5 400
	35 725 $	84 189 $

4. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Réserve générale

La réserve générale représente des ressources non dépensées jusqu'à un maximum de 30 % des cotisations reçues annuellement qui, en vertu d'affectations d'origine interne, sont destinées à constituer un fonds de réserve pour des situations critiques de l'A.É.C.S.P. L'association doit verser annuellement à la réserve générale le montant le moins élevé de 10 % des cotisations perçues ou la somme nécessaire à ce que la réserve générale atteigne son maximum. Le montant maximal de la réserve est actuellement atteint.

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'association a versé à des administrateurs, membres de l'exécutif, des bourses d'implication de 11 375 $ (13 208 $ en 2022). Ces transactions, conclues dans le cours normal des affaires, ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'association en vertu d'un bail totalise 2 466 $ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	1 973 $
2025	493 $

7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le local qu'occupe présentement l'association est offert gratuitement par l'École polytechnique de Montréal. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 30 avril 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'association n'exige généralement pas de caution.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE POLYTECHNIQUE (A.É.C.S.P.) INC.

(anciennement : Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (A.É.C.S.P.) inc.)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

	2023	2022
ANNEXE A – SERVICES AUX ÉTUDIANTS		
Affaires culturelles	58 135 $	25 099 $
Comité – Polyexplore	42 130	11 837
Activités des étudiants	29 129	18 371
Comité – Poly-fi	22 938	11 507
Bourses d'implication	19 310	26 483
Semaine des cycles supérieurs	12 194	3 875
Agendas, objets promotionnels et communiqués	9 617	12 104
Comités – Environnement et affaires internes	2 417	3 750
Activités départementales	980	105
Projets spéciaux	-	33 151
Distributrices – café	-	1 576
	196 850 $	147 858 $
ANNEXE B – FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Sous-traitance	67 330 $	60 573 $
Frais de représentation	7 606	4 573
Fournitures de bureau et informatiques	3 568	4 781
Entretien et améliorations des locaux	2 247	1 690
Téléphone	1 177	1 471
Recherche et traduction	-	267
	81 928 $	73 355 $
ANNEXE C – FRAIS D'ADMINISTRATION		
Formation	4 696 $	5 564 $
Honoraires professionnels	4 346	4 153
Assurances	2 106	2 004
Frais bancaires	91	348
	11 239 $	12 069 $